

Commission Parcours CPRDFOP Evaluation

Réunion du mercredi 11 avril 2019
Région site de Caen – salle Tocqueville

Participants :

M. BERTAUD Francis	FSU
M. CHEVALIER Luc	Carif-Oref (secrétariat séance)
Mme COTTEBRUNE Marie-Michèle	Draaf-SFRD
M. FONTAINE Xavier	Dafpic
M. GODET Jean-Michel	Udes
Mme HARLAY Kathy	Agefiph
Mme JUHASZ Chantal	Medef
Mme LANCIAU Camille	Région
M. LECOEUR Richard	Ceser
M. LEQUIN Thierry	CFE CGC
Mme QUILLIEN Joëlle	Région (présidente de la commission)
M. RODRIGUES David	Snetaa FO
Mme ROFFE Vanessa	Région
Mr SUBAYI Subayi	Ceser
M. VARTERESSIAN Olivier	Medef (vice-président de la commission)
Mme VOLF Christelle	Région

Excusés :

Mme BRILLAND Delphine	DIRECCTE
Mme DELPORTE Marie-Laure	CRMA
Mme DOCAIGNE Patricia	CGT
Mme DURAND Françoise	Medef Normandie
M. LE GRILL Pierre	DRDJSCS
M. SALVI Martial	Onisep Normandie
M. WEIL Sébastien	Draaf-SFRD

Mme Quillien ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

- L'actualisation du CPRDFOP suite à la loi du 5 septembre 2018,
- Un point sur les Assises de l'orientation, en cours, et sur les perspectives d'avenir,
- Un point d'actualités de la part des structures présentes,
- Le calendrier des prochaines réunions de la commission.
-

1 - L'actualisation du CPRDFOP suite à la loi du 5 septembre 2018

Voir document projeté pendant la réunion, en copie et sur le site <https://www.crefop-normandie.fr/>
Présentation par Christelle Volf et Vanessa Roffé

Plusieurs éléments sont à mettre à jour par rapport au CPRDFOP sur la forme comme sur le fond.

Des modifications à faire sur la forme :

- Actualisation de données chiffrées (niveau de population de la formation, etc.),
- Actualisation de termes (Contrats d'objectifs devenant accords de partenariat Région/Branches professionnelles, Opca remplacé par Opco, etc.).

Des modifications à faire sur le fond, telles que sur :

- L'apprentissage (reformulation au regard de l'évolution législative),
- La formation tout au long de la vie (sources de financement de la formation continue des salariés le CPF, etc.),
- L'orientation pour ce qui est :
 - o De l'information (actions d'information métiers – formations – mixité – égalité professionnelle vers élèves – familles – apprentis – étudiants et élaboration d'une documentation sur enseignements et professions diffusée et mise à disposition des établissements scolaires et supérieurs),
 - o De la coordination territoriale et le pilotage de l'orientation en Normandie : actualisation au regard de la nouvelle stratégie régionale de l'orientation en Normandie.
- Certaines fiches actions (dont apprentissage et orientation).

Un groupe de travail va être mis en place représentant le quadripartisme pour effectuer cette mise à jour. Chaque organisme intéressé peut se positionner en s'adressant directement à Christelle Volf christelle.volf@normandie.fr

Olivier Varteressian souligne l'importance que les acteurs concernés puissent participer à cette mise à jour, dans le respect du quadripartisme.

Vanessa Roffé précise que cette mise à jour avec un premier état des lieux des indicateurs est à conduire avant l'été.

2 - Points sur les Assises de l'orientation et sur les perspectives d'avenir

Voir document projeté pendant la réunion, en copie et sur le site <https://www.crefop-normandie.fr/>

Présentation par Joëlle Quillien

- Un premier point aborde les évolutions de la compétence des Régions en matière d'orientation portées par la loi du 5 septembre 2018.

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 confie aux Régions de nouvelles missions :

- Organiser des actions d'information sur les métiers et les formations ainsi que sur la mixité et l'égalité professionnelle en direction des élèves et de leurs familles, des apprentis et des étudiants,
- Élaborer la documentation de portée régionale sur les enseignements et les professions, diffuser l'information et la mettre à disposition des établissements de l'enseignement scolaire et supérieur.

Ces nouvelles missions viennent compléter la compétence relevant déjà de la compétence des Régions dans le champ de l'orientation professionnelle :

- La coordination du service public régional de l'orientation,
- La validation des acquis de l'expérience,
- La coordination de la prise en charge des jeunes sortis sans qualification, en lien avec les autorités académiques.

La répartition des compétences entre l'Etat et les Régions sont claires, il sera important de bien penser à leur articulation.

Pour les missions de la Dronisep qui seront transférées aux Régions, la loi prévoit que l'Etat transfère, sur la base du volontariat exclusivement, des personnels de l'Onisep. En cas d'absence de volontaires, l'Etat attribuera une compensation financière.

Pour ce qui est de la mise en œuvre de la mission d'information des élèves et des étudiants sur les formations et les métiers, la loi prévoit également la faculté, à titre expérimental et pour une durée de trois ans, de mettre à disposition des Régions des agents exerçant dans les services et établissements relevant de l'Education nationale.

Joëlle Quillien indique être toujours en attente de la sortie du décret – en principe fin avril / début mai –

qui mentionnera combien de postes venant de l'Onisep seront attribués aux Régions, plus sûrement en tant que contributions financières qu'en ETP.

Elle rappelle qu'il y a un délai de trois mois pour décliner en un contenu régional ce que dira le décret, dans une convention Région – Rectorat ; en espérant que cela puisse bien se caler avec le calendrier régional de la prochaine assemblée plénière.

A la remarque de Chantal Juhasz sur la vigilance apportée sur ce qui est fait par les branches professionnelles concernant l'information à l'orientation des jeunes, Joëlle Quillien précise que cette convention a un objet organisationnel et pratique des relations Région – Rectorat. Le lien avec les branches sera fait dans le cadre de la stratégie régionale d'orientation.

Ce calendrier lié à la parution du décret impacte la commission au sens qu'elle aura à se prononcer sur la structuration des travaux ; une réunion est programmée pour fin mai.

Francis Bertaud interpelle sur le fait que les personnels Dronisep n'ont aucune information de la part de leur hiérarchie Onisep. Les personnels s'inquiètent de leur devenir, l'institution est maltraitée. 200 ETP financés sont concernés dont environ 17 pour la Normandie. Il interroge sur le maillage territorial de demain et sur le profil de poste à venir en région.

Joëlle Quillien répond qu'il est difficile pour la Région de définir quoi que ce soit concernant le profil de poste, elle n'a pas de connaissance à ce sujet. Elle rappelle par ailleurs que le SAIO est contributeur du SPRO et non dans le SPRO. La convention avec l'Education nationale indique bien qu'elle s'associe ; les CIO quant à eux sont présents sur les animations territoriales.

Francis Bertaud indique que le rapport Mons-Charvet « Une politique de l'orientation efficace » précisera l'existence des CIO, avec un risque de fermetures maximal.

Joëlle Quillien rappelle qu'il s'agit d'un choix politique Etat – Education nationale.

- Un deuxième point précise les objectifs et le calendrier des Assises Régionales de l'Orientation qui se déroulent du 28 février au 20 juin 2019.

Ces Assises ont vocation à provoquer les échanges, la mobilisation, à susciter des idées, la création d'une dynamique de co-construction ... et ainsi de contribuer à l'élaboration de la future politique d'Orientation en Normandie.

Cinq rencontres thématiques ont été prévues.

Deux se sont déjà tenues, l'une le 28 février au Havre sur le thème « *Pour une orientation organisée au plus près des territoires* » avec peu d'échanges avec la salle, l'autre le 26 mars à Rouen dont le thème « *Les gestes professionnels au service de l'orientation* » a suscité beaucoup d'intérêt des participants.

Les prochaines se tiendront le 24 avril à Evreux (« *Compétence à s'orienter Tout au Long de la Vie* »), le 14 mai à Alençon (« Il était une fois le numérique au service de l'orientation ») et le 22 mai à Cherbourg (« Comment créer de l'ambition, un enjeu fort pour la Normandie »).

Enfin, une réunion conclusive aura lieu à Caen le 20 juin 2019 avec l'annonce des principaux axes de la future politique régionale.

- Un dernier point revient sur le séminaire socio-économique qui s'est tenu les 1er et 2 mars 2019 à Deauville en présentant la synthèse des propositions des fiches-action.

Son objectif était de mobiliser les branches et les filières professionnelles, les chefs d'entreprise, les organismes consulaires, les partenaires sociaux ainsi que le Rectorat et plusieurs partenaires de la formation et de l'orientation.

Il s'agissait aussi, après avoir évacué les idées toutes faites, de susciter un foisonnement d'idées, de créer une dynamique, pour faire émerger des propositions concrètes et innovantes en faveur de l'orientation tout au long de la vie.

Le séminaire s'est déroulé du vendredi 1^{er} mars 16h au samedi 2 mars 15h. 110 acteurs ont participé.

L'animation s'est appuyée sur la méthode Agile.

A partir de 5 profils identifiés (collégiens-lycéens, étudiants, entreprises, parents et actifs), les participants ont proposé des fiches-actions dont il faut retenir la synthèse suivante reprenant les principaux éléments ressortis :

- Pour le profil « collégiens - lycées » :
 - o Inscrire l'orientation dans le cadre de l'enseignement,
 - o Faire entrer l'entreprise dans l'école,
 - o « Professionnaliser » les enseignants (connaissance de l'entreprise et du monde économique) par des outils disponibles et des modules de formation,
 - o Communiquer de façon positive autour des métiers manuels.

Joëlle Quillien précise que le terme « professionnaliser » s'il est familier des organismes de formation est moins bien perçu au sein de l'Education nationale ; il faut l'entendre comme moyen de faire évoluer-enrichir les compétences.

- Pour le profil « étudiants » :
 - o Généraliser la possibilité pour les étudiants de faire des stages en entreprise,
 - o Favoriser les passerelles en les voies de formation,
 - o Faire connaître les métiers en tension et les rendre plus attractifs.
- Pour le profil « entreprises » :
 - o Créer un « mode d'emploi » pour les chefs d'entreprise pour l'accueil des stagiaires (boîte à outils favorisant l'intégration et une planification),
 - o Créer un label d'entreprises accueillantes des stagiaires,
 - o Intégrer la dimension entreprise dans les projets pédagogiques,
 - o Faire intervenir les professionnels de l'orientation dans les entreprises.
- Pour le profil « parents » :
 - o Informer sur les métiers, les besoins en compétence des entreprises et les métiers de demain,
 - o Proposer aux parents qui le souhaitent des actions pour les aider à accompagner leur(s) enfant(s) dans leur parcours d'orientation,
 - o Présenter des parcours « non linéaires » mettant en évidence leur réussite (revaloriser la voie professionnelle et dédramatiser l'échec dans un parcours),
 - o Accompagner les parents pour leur faire connaître les activités/métiers du bassin de vie.
- Pour le profil « actifs » :
 - o Créer une base de données d'entreprises engagées en faveur de l'orientation de jeunes ou d'actifs,
 - o Créer un réseau d'ambassadeurs métiers pour répondre aux besoins d'information des autres actifs,
 - o Développer la VAE auprès des entreprises,
 - o Valoriser les petites entreprises.

Joëlle Quillien complète en indiquant que la réunion du 20 juin permettra de présenter les lignes de la stratégie régionale de l'orientation incluant les principaux enseignements des Assises comme la contribution du Ceser et des autres acteurs.

Jean-Michel Godet mentionne qu'il manque l'articulation avec l'offre de formation ; les jeunes peuvent en effet être directement orientés vers un organisme de formation pour la connaissance d'un métier. Il est important de travailler cette articulation entre le service d'information et les secteurs concernés pour avoir des réponses précises afin que les conseillers ne soient pas démunis.

Joëlle Quillien répond qu'en effet cette articulation entre le SPRO et le niveau suivant en organisme est à bien réaliser. Cette articulation se pose dans tous les champs, c'est le cas par exemple pour le Numéro gratuit Parcours métier piloté par la Région.

Olivier Varteressian souligne que la méthode Agile a bien aidé à travailler et à échanger entre partenaires ; cet outil favorise l'émergence d'idées. C'est une belle originalité de l'avoir utilisé dans ce cadre.

Il ajoute qu'aujourd'hui plusieurs choses sont déjà faites par plusieurs acteurs sur cette question de l'information métier. Il faudra veiller à ce qu'il y ait une bonne liaison entre tous après le 20 juin afin

d'éviter les confusions, veiller aussi à partager les calendriers des événements de chacun. Donner du sens sera essentiel pour la réussite.

Joëlle Quillien est d'accord avec cette analyse. Elle ajoute qu'aujourd'hui les initiatives des uns et des autres ne sont pas toujours partagées. Il faudra donc effectuer un recueil des pratiques, les valider ensemble, tout en veillant à ne pas brider les initiatives.

Chantal Juhasz s'inquiète du risque que les conditions régionales d'aide aux entreprises soient soumises à un label d'entreprises accueillantes des stagiaires trop exigeant. Le Medef développe en 2019 des actions vers les TPE, actions qui invitent les parents en entreprise. Les TPE sont les plus contraintes par les difficultés d'accueil de stagiaires.

Joëlle Quillien confirme cette difficulté pour les TPE ; par contre les autres entreprises doivent pouvoir se donner les moyens de cet accueil de stagiaires.

Francis Bertaud revient sur la dimension enseignement dans le profil « collégiens – lycéens » et s'inquiète que cela n'aboutisse à la notation de ce qui est bien fait ou pas.

Joëlle Quillien précise qu'il s'agit ici uniquement d'outils tels que « les 54h » à inscrire pleinement dans le cursus scolaire.

Richard Lecoer pointe la grande difficulté des TPE à recruter du personnel - des gens qui veulent travailler. Le chantier orientation est en ce sens un des plus importants aujourd'hui.

David Rodrigues mentionne qu'il faudra réfléchir à la carte des formations et à son attractivité sous l'angle des intitulés.

Xavier Fontaine alerte sur le fait que les fermetures – comme dans le cas du bac prof gestion – sont liées au risque élevé de non insertion professionnelle (37% seulement au national dans l'exemple cité).

Subayi Subayi souligne à cet égard que les indicateurs statistiques à travailler doivent intégrer la dimension insertion professionnelle avec la notion de suivi de parcours professionnel tout au long de vie en fonction des compétences acquises. Ceci contribuera à une bonne information Orientation sur les parcours professionnels qui dépassent la seule dimension formation initiale – insertion.

Joëlle Quillien appuie l'importance de cette dimension qui devra être intégrée dans la stratégie régionale.

3 - Point d'actualité des structures présentes

Pas d'informations.

4 - Le calendrier des prochaines réunions de la commission

Prochaine commission le **mardi 28 mai 2019 à 15h30** à la Région à Rouen, à l'hémicycle.

Débat sur les propositions thématiques des structures à la stratégie régionale de l'orientation.

Les documents préparatoires à la réunion du 28 mai seront transmis dans la semaine précédant cette réunion afin de prendre connaissance des propositions en amont et de les travailler plus efficacement en séance le 28.

Une commission en septembre ou en octobre à la Région à Caen, en fonction de la date de l'assemblée plénière de la Région.

Une commission le **jeudi 28 novembre 2019 à 10h** à la Région, site de Rouen, salle 2 (Schumann).